Zeitschrift: Pro Senectute : schweizerische Zeitschrift für Altersfürsorge,

Alterspflege und Altersversicherung

Herausgeber: Schweizerische Stiftung Für das Alter

Band: 17 (1939)

Heft: 2

Nachruf: Le colonel Carle de Marval †

Autor: O.C. / W.A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

maestrato, che sul limitare di quel vasto e solenne avvenire inchina il capo triste e stanco, ma rassegnato. Chi può leggere la visione che vi passa? Ammiriamo il vegliardo! Come il pellegrino che dopo aver camminato l'intera giornata desidera il riposo, così il vecchio dopo il travolgente scorrere di molti anni invoca nel suo intimo quella pace che la Religione benedice ed attira colla promessa della luce eterna. Non disturbiamo la dolce visione, ma accompagniamo dolcemente il viandante al suo incontro non turbandone l'incanto misterioso."

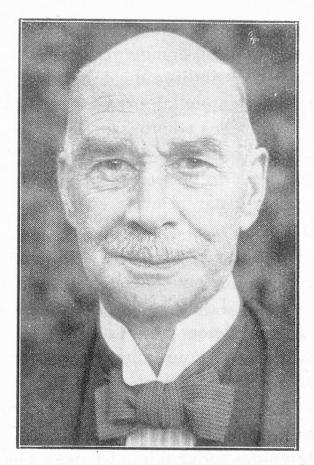
Le colonel Carle de Marval †.

C'est avec un très vif chagrin que l'on a appris le décès, survenu le 3 mai écoulé, du colonel Carle de Marval, de Monruz près Neuchâtel, vice-président du Comité de direction de la Fondation "Pour la Vieillesse".

Le défunt, né en 1872, était issu d'une famille patricienne neuchâteloise ayant fourni au cours des temps plusieurs officiers supérieurs au service à l'étranger et a celui des milices fédérales ainsi que maints magistrats appréciés à la ville et à l'Etat de Neuchâtel.

Après avoir fait son collège et son gymnase dans sa ville natale, Carle de Marval, qui se destinait à la médecine, poursuivit ses études à l'Université de Bâle, puis, après des stages dans divers hôpitaux, vint, son doctorat en poche, pratiquer son art à Neuchâtel. Il ne tarda pas à s'intéresser avec dévouement aux affaires publiques et plus spécialement aux œuvres qu'on appelle maintenant de "secourisme". C'est ainsi qu'il collabora à la fondation de la Ligue neuchâteloise contre la tuberculose, dont il présida longtemps les destinées, à celle du Dispensaire antituberculeux, dont il était encore un des médecins désintéressés au moment de sa mort et, plus tard, à la création de la Pouponnière neuchâteloise, qui rend également de grands services à son canton.

Les journaux ont rappelé aussi l'inlassable activité du



Colonel Dr. C. de Marval Vice-président du Comité de Direction, Monruz près Neuchâtel

Dr de Marval au Comité de la Croix rouge suisse, à celui de l'Alliance des samaritains et à l'Association suisse des gardes-malades.

Officier supérieur du service de santé, il fut chargé de diverses missions de confiance à l'étranger, spécialement après le tremblement de terre de Messine et pendant la guerre des Balkans, puis comme inspecteur de camps de prisonniers lors du conflit mondial de 1914 à 1918, période pendant laquelle il dirigea chez nous d'importants établissements sanitaires militaires.

L'activité du colonel de Marval à la fondation "Pour la Vieillesse" ne fut pas moins bienfaisante. Fondateur, avec quelques personnes généreuses de sa connaissance, de la section neuchâteloise de cette œuvre de secours aux vieillards dans le besoin, il ne cessa de travailler, avec les collaborateurs qu'il sut s'attacher, au développement pro-

gressif dans le canton de Neuchâtel de cet organisme si nécessaire. Celui-ci, qui commença par secourir 7 vieil-lards, suivant ses possibilités du début, arriva peu à peu, grâce aux collectes annuelles organisées méthodiquement, aux dons et legs reçus de personnes charitables ainsi qu'aux allocations officielles obtenues, à venir en aide régulièrement à près de 900 vieux et vieilles de ce canton industriel si éprouvé par la crise économique de ces dernières années.

Le colonel de Marval, qui n'avait jamais accepté la présidence du Comité neuchâtelois, faisait partie depuis 1918 du Comité central de la fondation, où ses avis d'homme de cœur et d'expérience aux idées claires et précises, qui parlait et écrivait couramment nos trois principales langues nationales, étaient fort appréciés.

Il présida le Comité de direction avec distinction en 1937, soit l'année du 25e anniversaire de la fondation, puis demanda instamment, pour d'impérieuses raisons de santé, à reprendre le poste plus effacé de vice-président, qu'il avait occupé avec dévouement pendant de nombreuses années.

Le service funèbre célébré au Crématoire de Neuchâtel en présence de la famille du regretté défunt et d'une nombreuse assistance, dans laquelle se trouvaient des représentants des associations et comités désignés plus haut, a fourni l'occasion aux délégués de dire combien le souvenir de cet excellent animateur d'œuvres utiles et généreuses, toujours souriant, cordial et savoureux dans ses propos, restera vivant auprès de ceux qui ont eu l'avantage de travailler à ses côtés et auprès des bénéficiaires directs ou indirects de son activité.

O. C.

* *

Herr Oberst Dr. C. de Marval ist nicht mehr. Mit ihm versinkt eine Welt vornehmer Neuenburger Tradition und lebendiger persönlicher Initiative. Jeder Mitarbeiter der Stiftung "Für das Alter", welcher mit ihm in Berührung kam, spürte etwas von dieser einzigartigen Persönlichkeit. Ein unvergleichlicher Zauber ging von seinem Wesen aus, das vollendete Umgangsformen mit Liebenswürdigkeit verband, und eroberte ihm im Flug die Herzen.

Herr Oberst de Marval gehörte seit 1918 dem Direktionskomitee als Vizepräsident an. Dank seiner außerordentlichen Fähigkeiten und Kenntnisse, seiner reichen Erfahrungen und treuen Pflichterfüllung hat er unserer Stiftung in den beiden ersten Jahrzehnten ihres Bestehens ganz hervorragende Dienste geleistet, 1937/38 noch als Präsident des Direktionskomitees. Die Mitglieder des Direktionskomitees haben in ihm einen ungemein geistreichen Kollegen, der auch dem einförmigsten Geschäft eine reizvolle Seite abzugewinnen verstand, einen klugen Berater und stets dienstbereiten Freund verloren, dessen Andenken sie in Ehren halten werden. W. A.

Die Tätigkeit der Kantonalkomitees der Stiftung "Für das Alter" im Jahre 1938.

Während des letzten Jahres ergriff uns oft bange Sorge für die ungestörte Entwicklung unserer Stiftungsarbeit, angesichts der verhängnisvollen Ereignisse im In- und Ausland. Die Frühjahrsfröste und die Ausbreitung der Maul- und Klauenseuche suchten große Gebiete unserer schweizerischen Landwirtschaft schwer heim. Dazu kamen der Anschluß Österreichs mit seinen ungünstigen Rückwirkungen auf unser Land und die gefahrdrohende Erschütterung des Weltfriedens im Herbst, welche das Schlimmste befürchten ließ.

Gegenüber diesen Schicksalsschlägen hat unser Volk eine bemerkenswerte Widerstandskraft an den Tag gelegt. Die eidgenössische Abstimmung vom 27. November 1938 über den Bundesbeschluß betreffend die Übergangsordnung des Finanzhaushalts wurde zu einem überwältigenden Bekenntnis von Volk und Ständen zur schweizerischen Eidgenossenschaft. Auch die großen nationalen Sammlungen des schweizerischen Bundesfeierkomitees sowie der beiden Schwesterstiftungen "Für das Alter" und "Pro Juventute" legten beredtes Zeugnis ab von dem nicht erlahmenden Opferwillen des Schweizervolkes für seine bedrängten Glieder.